



L'Avere-France réagit à la publication du plan d'action de la Commission européenne pour l'avenir de l'industrie automobile

Paris, le 7 mars 2025

La Commission européenne a publié le 5 mars 2025 son plan d'action pour l'avenir de l'industrie automobile. Ce plan, publié en conclusion du dialogue stratégique débuté quelques semaines plus tôt, aborde notamment trois sujets majeurs pour l'écosystème de la mobilité électrique : le soutien à l'offre de véhicules électriques, le soutien à la demande, et le développement des infrastructures de recharge.

Derrière la demande forte des constructeurs d'obtenir des flexibilités dans le cadre du respect de la réglementation CAFE, l'institution a cherché un délicat équilibre en menant une concertation avec l'ensemble des parties prenantes. C'est dans le cadre de ce dialogue stratégique que l'Avere-France et son association européenne E-Mobility Europe ont appelé la Commission à adopter des mesures fortes tout en maintenant les limites de CO2 définies dans le règlement européen.

Assurant par la voix de la présidente Ursula von der Leyen ne pas souhaiter remettre en cause l'objectif de 2035, la Commission européenne promet de mobiliser les ressources réglementaires et budgétaires de l'UE pour accélérer la transition vers l'électrique tout en préservant la compétitivité de l'industrie automobile européenne. Les flexibilités accordées aux constructeurs visent à leur donner les moyens d'investir massivement et renforcer leurs offres de véhicules électriques. L'Avere-France reconnaît l'importance cruciale d'élargir l'offre pour soutenir la croissance du marché, tant auprès des particuliers que des entreprises, mais souligne aussi les potentiels risques de cette approche. En effet, cet assouplissement réglementaire, ayant pour objectif un impact positif sur les constructeurs, ne doit pas entraîner un impact négatif sur tout le reste de l'écosystème aval (infrastructures de recharge...) et amont (énergie notamment) en perturbant les dynamiques d'investissement du secteur ; mais doit, au contraire, renforcer sa croissance. Cet écosystème englobe en effet une chaîne de valeur étendue, allant des fabricants de batteries - qui bénéficient dans le plan de plusieurs mesures significatives de soutien - aux acteurs de la recharge, en passant par les fournisseurs d'énergie et les collectivités, sans oublier bien entendu les utilisateurs qu'ils soient particuliers ou professionnels.

L'Avere-France sera particulièrement attentive à ce que cette dynamique ne soit pas compromise en veillant à maintenir une trajectoire ambitieuse pour consolider l'atteinte des objectifs 2035 et 2050.

La négociation ne pouvant aboutir sans une action forte sur la demande, l'association salue les autres annonces visant à accélérer la transition avec la publication d'une recommandation pour inciter les Etats membres à mettre en œuvre des dispositifs de leasing social ainsi qu'une initiative européenne sur le verdissement des flottes. Les entreprises jouent un rôle essentiel dans la transition en tant que premiers acheteurs de véhicules neufs (60% des immatriculations en Europe).

Par ailleurs, la Commission propose de soutenir l'accélération des déploiements d'infrastructures de recharge avec une enveloppe de 570 millions d'€ à travers l'AFIF, en préconisant, notamment, une

réduction des délais de raccordement et en renouvelant son soutien aux initiatives type « corridor » pour les véhicules lourds électriques, en y intégrant l'hydrogène. L'Avere-France souligne la nécessité de préciser et renforcer les mécanismes financiers pour accompagner efficacement la marche des déploiements sur tout le territoire de l'union.

Avec la prise en compte de ces points essentiels, l'association maintient sa position constructive et réaffirme son engagement à travailler avec les institutions européennes et françaises, et avec les acteurs de l'écosystème pour assurer une transition juste et efficace vers une mobilité zéro émission.

À propos de l'Avere-France : L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation. Contact presse : Martin Kolle | martin.kolle@lobbycom.fr | 06 89 70 17 51